

L'église Saint-Étienne : classée « monuments historiques » depuis 1930, l'église paroissiale a traversé le temps supportant agressions, reconstructions et restaurations.

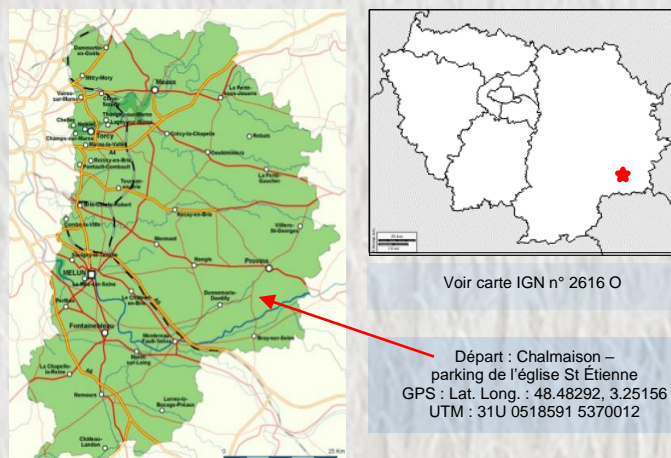
La réserve naturelle de la Bassée : située au sud d'Éverly, la réserve constitue une zone humide à dominance boisée de 854 hectares. Elle abrite un patrimoine naturel d'exception à découvrir à travers des animations et un sentier découverte.

Les vestiges du château : du château construit par le marquis d'Éverly en 1746 ne subsiste qu'une partie des communs, la ferme désaffectée de la Haye, et la perspective « sud ».

Le lavoir de Chalmaison : ce lavoir communal, construit en 1866 sur les plans de l'architecte Charbaut, est approvisionné par l'eau du ru des Méances.



La Bassée – Photo CD ®



Voir carte IGN n° 2616 O

Départ : Chalmaison –
parking de l'église St Étienne
GPS : Lat. Long. : 48.48292, 3.25156
UTM : 31U 0518591 5370012

Accès : Chalmaison, à 28 km au nord-est de Montereau-Fault-Yonne par la D403 (vers Salins), la D412 et la rue de la Fontaine aux Dimanches

Informations pratiques : boulangerie à Everly

Charte du randonneur

- Ne vous écarterez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



8.2 km



2 h 3/4



Bleu



Facile



Chalmaison Au bord du ru des méances



Lavoir à Chalmaison – Photo OT ®

Une partie du parcours voisine puis longe le ru des Méances. Ce cours d'eau prend sa source entre Provins et Sourdon puis sillonne la Bassée du nord au sud pour se jeter dans la Seine.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

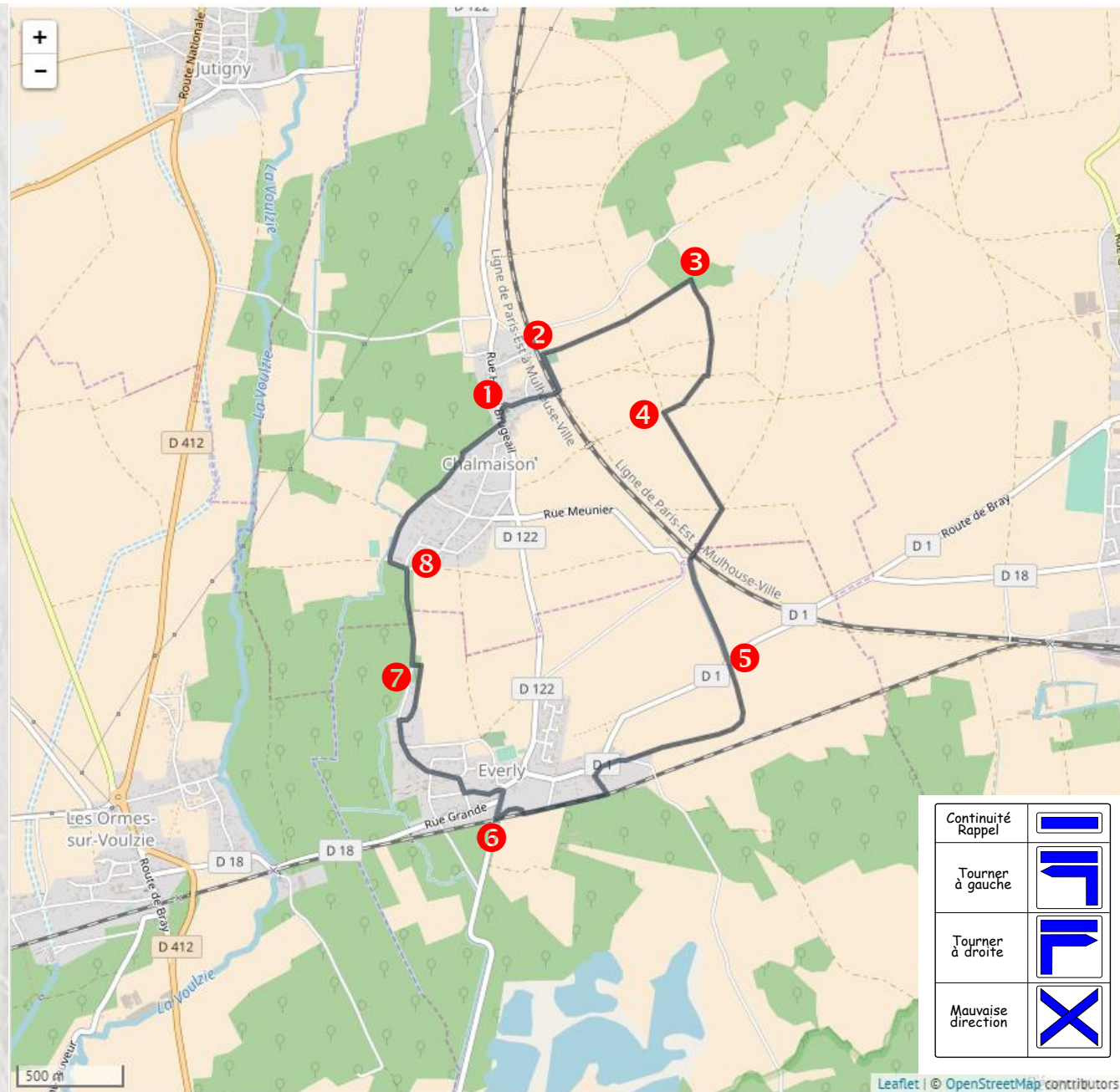
Mise à jour - Août 2020 -

Au bord du ru des Méances

- 1 Prendre la rue de la mairie. Passer le pont du chemin de fer, tourner à gauche et passer devant le cimetière.
- 2 Tourner à droite aller jusqu'au parcours santé.
- 3 Emprunter le chemin à droite qui contourne le bois.
- 4 Tourner dans le quatrième chemin à gauche. Au carrefour, suivre le 2^{ème} chemin de droite, passer le pont du chemin de fer puis prendre à gauche la route goudronnée.
- 5 Traverser la D122 et suivre le chemin qui mène au château d'eau. A son niveau, reprendre la route goudronnée en face. Tourner à gauche, descendre le chemin des pâtures jusqu'au chemin de fer. Longer la voie. Après le passage à niveau, tourner à droite puis, 2^{ème} à gauche.
- 6 Emprunter la rue de Chalmaison à gauche, puis prendre la 3^{ème} voie à droite, le chemin des Happes. Il revient 300m plus loin sur la rue de Chalmaison.
- 7 Tourner à droite.
- 8 Au croisement, virer à gauche, et 80m plus loin, à droite. Passer devant l'aire de pique-nique puis le lavoir (ru des Méances). Poursuivre jusqu'à déboucher dans la rue principale de Chalmaison. Tourner à gauche et rejoindre l'église et le parking. 1



Everly - Saut du Loup - Photo OT©



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".